

## Le scandale de la retraite des cadres à haut salaire

Voilà un point de la réforme des retraites passé quasiment inaperçu, car personne n'en parle : la réforme des retraites des salariés à haut revenu.

Quelques articles de presse en parlaient en missouk : « au-dessus de 120000 euros par an, plus de cotisation », ou encore : « Blackrock, l'assureur qui soufflait ses conseils à l'oreille du pouvoir ». Qu'en est-il réellement ?

Dans le système actuel, les cotisations retraites des cadres s'élèvent jusqu'à 27 % du salaire, dans la limite de 27000 euros brut/mois. Pour la part supérieure à 27000 euros, la cotisation n'est plus progressive. Au-dessus de ce seuil, les cotisations se limitent à une cotisation de solidarité de 2,8 %.

La réforme nous dit que le seuil de 27000 euros sera abaissé à 10000 euros brut/mois. Tous ceux qui gagnent plus de 10000 euros par mois paieront leurs cotisations à hauteur de 2,8 % à partir de 10000 euros : d'où un gros manque à gagner. De combien est ce manque à gagner ? On ne trouve ce calcul nulle part si ce n'est dans un mémo du syndicat des cadres CGT (CGT-UGICT). La somme s'élève, sur la période 2025-2040, à 72 milliards d'euros (soit 4,5 milliards d'euros par an).

Or cette période correspond à la période de retraite des baby boomers, une importante tranche de la population française. Au-delà, les hauts cadres auront disparu, les nouveaux qui les remplaceront subiront la réforme telle qu'engagée, mais d'ici là, qui va payer pour ces sommes perdues ? La réponse est dans la question.

De plus, qui va réellement profiter de ces 4,5 milliards annuels ? Les cadres eux-mêmes ? Certes, ils gagneront un peu plus à cotiser moins, à hauteur de 40 %. Mais ils perdent beaucoup dans leur retraite. Or les cotisations retraites sont payées à hauteur de 60 % par les entreprises elles-mêmes.

Et où trouve-t-on ces salaires élevés ? Dans les grosses boîtes, comme la banque, la finance, les assurances, l'industrie pharmaceutique. Qui seront ravis de ne plus avoir à payer ces 60 %. Car  $60\% \times 4,5$  milliards d'euros, cela fait 2,7 milliards d'euros par an que ces grandes entreprises n'auront plus à déboursier. Sur 16 ans, cela totalise 43 milliards d'euros.

Ces 2,7 milliards annuels seront placés sur les marchés financiers, argent que le vulgum pecus français ne reverra jamais plus.

Lorsque le gouvernement français nous « vend » cette réforme comme devant être plus juste, plus équitable, et devant renforcer le système, ce verbiage est simplement d'un cynisme inqualifiable. Toute cette réforme pour combler, disent-ils, le déficit actuel du système de retraites de 3,5 milliards annuels. Voyez jusqu'où ce cynisme est poussé. Cette arnaque est pourtant au cœur de la réforme du système de retraites.

Bruno Bourgeon, porte-parole d'AID  
D'après Osons Causer